**Commune de Saint Pair sur Mer**

**Mission de Maitrise d'œuvre pour la**

**Création de la Passerelle Pédagogique dans le havre du Thar,**

 **lieu de découverte du paysage et du milieu.**

**Identification de l’organisme qui passe le marché :**

Commune de Saint Pair sur Mer –255 Rue de la Mairie – 50380 – Saint Pair sur Mer

Tél 02 33 50 06 50

**Objet du marché :**

La présente procédure adaptée, avec remise de prestation, est organisée en vue de l’attribution d’un accord-cadre mono-attributaire de service et de maîtrise d’œuvre relatif à : Lacréation de la Passerelle Pédagogique dans le havre du Thar, lieu de découverte du paysage et du milieu.

Cette procédure se déroulera en deux phases :

1. Phase 1 (procédure ouverte) : Sélection parmi les candidatures d'un maximum de 3 candidats admis à remettre une "intention de paysage" selon critères indiqués dans le règlement de consultation.
2. Phase 2 (procédure restreinte) : Remise et audition des "intentions de paysage" selon les modalités indiquées dans le règlement de consultation.

**Compétences attendues pour la réalisation de l’accord-cadre**

Compétences en matière de Paysage, Ecologie, Architecture et ouvrage d'Art, VRD, Hydrogéomorphologie et courantologie, Mobilité douces et Animation-Concertationy compris dans leurs composantes techniques et économiques nécessaires au projet (capacité minimale).

**Marchés subséquents à l'accord-cadre**

L’accord-cadre donnera lieu à la conclusion d’un marché d’Etude Pré-Opérationnelle (première étape) suivi des marchés de service et de maîtrise d’œuvre nécessaires à la mise en œuvre de l’hypothèse de tracé et la variante d’aménagement retenues à l'issue de l’Etude Pré-Opérationnelle (seconde étape). Il n’est pas exclu que soient également demandées au prestataire des missions complémentaires de type plan guide de paysage, et de bons de commande de type : animation, réunion de concertation, appui technique et suivi… Sont à prévoir des éléments de la mission « témoin » de type « infrastructure » restant à conduire jusqu'à l'assistance aux opérations de réception des travaux. Elle sera définie précisément en fonction des choix validés par le maître d'ouvrage à l'issue de la première étape.

**Conditions particulières de réalisation du marché**

Lors de l’élaboration du projet, le prestataire devra être particulièrement attentif au cahier des charges défini par la collectivité et aux thématiques suivantes :

* Valorisation pédagogique du site dans le respect du paysage et de l’écologie (aménagement, protection, mise en valeur, gestion),
* Partage de la démarche de projet, sensibilisation et animation, concertation,
* Inscription du site dans la démarche de développement touristique et de mobilités douces de la commune et du territoire G.T.M..

Ces thématiques serviront de trame pour l'appréciation des références.

Visites conseillées.

**Date limite de remise des candidatures :**

Les dossiers de **« Candidature pour la mission de maitrise d'œuvre pour la création de la Passerelle Pédagogique dans le Havre du Thar, lieu de découverte du paysage et du milieu »** seront remis sous forme dématérialisée sur la plateforme :

 **http://www.e-marchespublics.com/**

La candidature parviendra avant les date et heure limites suivantes uniquement sur le profil acheteur :

Le 07 mars 2019 à 12h00

**Renseignements complémentaires :** Tous les éléments permettant de déposer une candidature conforme sont dans le dossier de consultation disponible sur la plate-forme de dématérialisation. Pour tout renseignement, merci de nous transmettre vos questions par le biais de la plateforme de dématérialisation sur notre profil acheteur.